



PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

N°

DIRECTION
DE LA SEANCE

(n^{os} 368, 375, 373)

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° *Asoc 83-4762* présenté par *M. Savary*

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE

Alinéa *2 et 3*

Supprimer cet alinéa *§*

OBJET

Le Groupe socialiste, Ecologiste et républicain est contre la disposition de l'alinéa *2 et 3.*

Cet amendement vise donc à la supprimer.



PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

N°	
----	--

DIRECTION
DE LA SEANCE

(n^{os} 368, 375, 373)

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° 4762 présenté par N. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Alinéa 3
Après les mots "64 ans" _____
Ajouter:

ARTICLE 7

Sauf pour les tailleurs et couturières qualifiés,
ouvriers qualifiés du travail des étoffes sans fabrication
de vêtements et ouvriers qualifiés de type artisanal du travail
du cuir.

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n°s 368, 375, 373)

N°	
----	--

S O U S - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° *4762* présenté par *M. Savary*

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Alinéa 3
Après les mots "64 ans"
Ajouter :

ARTICLE 7

*^ Sauf pour les soliers moquetteurs et ouvriers
qualifiés de pose de revêtements souples sur
supports horizontaux.*

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS-AMENDEMENT

à l'amendement n° *4762* présenté par *M. Sawary*

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Alinéa 3
Avec les mots "64 ans"
Ajouter
Sauf pour les ouvriers qualifiés du travail de la
pièce 4

ARTICLE 7

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

N°	
----	--

DIRECTION
DE LA SEANCE

(n^{os} 368, 375, 373)

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° 4762 présenté par N. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

*Alinéa 3
Après les mots "64 ans"
Ajouter:
Sauf pour*

ARTICLE 7

*les ingénieurs et cadres d'étude, recherche
et développement de la distribution d'énergie, eau.*

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° 4762 présenté par M. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Alinéa 3
Après les mots "64 ans"
Ajouter
"Sauf pour

ARTICLE 7

les charpentiers en bois qualifiés "

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n°s 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS-AMENDEMENT

à l'amendement n° *4162* présenté par *M. Sawany*

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Article 3
Avec les mots "64 ans"
A pointer

ARTICLE 7

Sauf pour *les jardiniers*

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

N°	
----	--

DIRECTION
DE LA SEANCE

(n°s 368, 375, 373)

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° 4762 présenté par

N. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3
Après les mots "64 ans"
Ajouter :
Sauf pour

les modelers ~~seul~~ modelers de métal
mouleurs-moyauteurs à la main, ouvrier qualifiés du
travail du verre ou de OBJET céramique à la main.

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

S O U S - A M E N D E M E N T

à l'amendement n°

Asa 83-4762

présenté par

J. Saway

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

*Alina 3 -
Après les mots "64 ans"
Ajouter -*

ARTICLE 7

*Sauf pour les ouvriers qualifiés et agents qualifiés de
laboratoire dans l'agroalimentaire, chimie, biologie,
et pharmacie.*

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

N°

DIRECTION
DE LA SEANCE

(n°s 368, 375, 373)

SOUS - AMENDEMENT

à l'amendement n°

ASOC P3 4762

présenté par

N. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Alinéa 3

Après les mots "64 ans", ajouter:

ARTICLE 7

Sauf pour les ouvriers non qualifiés des travaux
publics et du travail du béton.

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

N°

DIRECTION
DE LA SEANCE

(n^{os} 368, 375, 373)

S O U S - A M E N D E M E N T

à l'amendement n°

présenté par

Asoc 83-4762

M. Sawany

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3
Après les mots "64 ans"
à ajouter
Sauf pour les autres opérateurs et ouvriers qualifiés de
la chimie et de la plasturgie.

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

N°	
----	--

DIRECTION
DE LA SEANCE

(n°s 368, 375, 373)

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° *ASOC 83 4762* présenté par *83 N. Savary*

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Alinéa 3. Après les mots ~~64 ans~~, ajouter :

ARTICLE 7

Sauf pour

les cadres de la poste.

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

N°

DIRECTION
DE LA SEANCE

(n^{os} 368, 375, 373)

SOUS - AMENDEMENT

à l'amendement n°

Art 83-4762

présenté par

M. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

*Article 3
Avec les mots "64 ans"*

ARTICLE 7

Ajouter "
Sauf pour *les ouvriers qualifiés du travail industriel*
du air."

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

N°	
----	--

DIRECTION
DE LA SEANCE

(n°s 368, 375, 373)

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° *ASCC 83* ^{*6762*} présenté par *N. Savary*

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Alinéa 3. Après les mots ~~64 ans~~, ajouter :
ARTICLE 7

Sauf pour *les magistrats.*

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS - AMENDEMENT

à l'amendement n°

Abor 83-4762

présenté par

M. Sawary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Almeia 3

Après les mots "64 ans"

Ajouter

"Sauf pour

*les ouvriers qualifiés de scierie, de la
menuiserie industrielle et de l'aménagement."*

ARTICLE 7

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

N°	
----	--

DIRECTION
DE LA SEANCE

(n^{os} 368, 375, 373)

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° *ASOC 83* ⁴⁷⁶² présenté par *N. Savary*

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Alinéa 3
Après les mots "64 ans", ajouta :

ARTICLE 7

*Sauf pour les infirmiers et les infirmières
anesthésistes diplômés d'Etat.*

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS - AMENDEMENT

à l'amendement n° *Asoc P3-4762*

présenté par

M. Saway

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3
Après les mots "64 ans"
Ajouter Sauf pour

*les ouvriers de la photogravure et
des laboratoires photographiques et cinématographiques*

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

N°	
----	--

DIRECTION
DE LA SEANCE

(n^{os} 368, 375, 373)

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° *ASCC 83-6762* présenté par *N. Savary*

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

*Alinéa 3,
Après les mots "64 ans", ajoute*

ARTICLE 7

Sauf pour

les masseurs - kinésithérapeutes rééducateurs,

salariés.

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

N°	
----	--

DIRECTION
DE LA SEANCE

(n^{os} 368, 375, 373)

S O U S - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° *Ass 83-4762*

présenté par *M. Savary*

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEIROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

*Alinéa 3
A ne pas le mot "64 ans"
Ajouter*

ARTICLE 7

*"Sauf pour les mécaniciens qualifiés de maintenance
et d'entretien."*

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

N°

DIRECTION
DE LA SEANCE

(n°s 368, 375, 373)

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° *Axa 83-4762*

présenté par

M. Sawany

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUÉROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3
Après les mots " 64 ans "
Ajouter =
Sauf pour

*les électromécaniciens, électriciens qualifiés
d'entretien pour équipements industriels.*

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

N°

DIRECTION
DE LA SEANCE

(n^{os} 368, 375, 373)

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° *10023-4762* présenté par *N. Savary*

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3
Après les mots "64 ans"
Ajouter :
Sauf pour les spécialistes de la rééducation,
salariés.

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° *Ass 83 2762*

présenté par

M. Saway

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3
Après les mots "64 ans"
Ajouter Sauf pour

les régleurs qualifiés d'équipements de fabrication travail des métaux, mécanique.

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° *ASoc 83-4762* présenté par *N. Savary*

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Alinéa 3
Après les mots "64 ans"
Ajouter:
Sauf pour les nettoyeurs.

ARTICLE 7

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS - AMENDEMENT

à l'amendement n° *Doc 83-4762*

présenté par *M Savary*

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

*Alinéa 3 Après les mots
" ou " à ajouter :
" Sauf pour*

*les opérateurs de la transformation des
viandes*

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

N°	
----	--

DIRECTION
DE LA SEANCE

(n°s 368, 375, 373)

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n°

ASOR 83 4762

présenté par

Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Alinéa 3 après les mots

4 ans 4 ajoutés

4 Sauf pour

*les caches administratifs de France
4 Telecom sans statut public 4*

ARTICLE 7

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n°s 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° 4762 présenté par N. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Alinéa 3
Après les mots "64 ans", ajouter:

ARTICLE 7

Sauf pour les aides-mécaniciens, ouvriers non qualifiés de
l'extraction.

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

N°	
----	--

DIRECTION
DE LA SEANCE

(n^{os} 368, 375, 373)

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° *AJOC 83-4762* présenté par *N. Savary*

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Alinéa 3. Après les mots "64 ans", ajouter:

ARTICLE 7

Sauf pour *les inspecteurs et autres personnels de*
catégorie A des impôts, du trésor et des
OBJET *douanes.*

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS - AMENDEMENT

à l'amendement n°

Abor 83-4762

présenté par

Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

*Alinéa 3 après les mots
" ou "*

ARTICLE 7

*Sauf pour les ouvriers qualifiés des autres industries
de l'eau, gaz, énergie et chauffage :*

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

S O U S - A M E N D E M E N T

à l'amendement n°

présenté par

Aa 83-4762

M Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

*Alinéa 3
Après le mot "elles"
à pointer -
Sauf pour*

ARTICLE 7

*les opérateurs et ouvriers qualifiés de
industries lourdes du bois et de la fabrication du
papier-carton.*

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

N°	
----	--

DIRECTION
DE LA SEANCE

(n°s 368, 375, 373)

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° *Asa 83-4762* présenté par *M. Savary*

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

*Article 3
Après les mots 66 ans
à partir
Sauf pour*

ARTICLE 7
*les pilotes d'installation lourde des industries
de transformation de la métallurgie, production verre
et matériaux de construction*

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

N°	
----	--

DIRECTION
DE LA SEANCE

(n°s 368, 375, 373)

SOUS-AMENDEMENT

à l'amendement n°

présenté par

Asoc 83_4762
M. Sawary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Alinéa 3
Après les mots 66 ans
à ajouter -
Sauf pour les ouvriers
en mécanique

ARTICLE 7

qualifiés de contrôle et d'essais

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

N°

DIRECTION
DE LA SEANCE

(n°s 368, 375, 373)

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° *Am 83-4762*

présenté par *M. Savary*

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Sauf pour *les régleurs qualifiés d'équipements
de fabrication hors travail des métaux et
mécanique*

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n°

AVOC 83 4762

présenté par

N. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Alinéa 3
Après les mots
Ajouter:
Sauf pour
artisanal.

"64 ans"

ARTICLE 7

les ouvriers qualifiés divers de type

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS - AMENDEMENT

à l'amendement n° *4762* présenté par *M. Saway*

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Annexé 3
Après les mots "64 ans"

ARTICLE 7

ajouter Sauf pour les agents qualifiés de laboratoire,
sauf chimie et santé.

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° *4762* présenté par *N. Savary*

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Alinéa 3
Après les mots "64 ans"
Ajouter:
Sauf pour les ouvriers d'art.

ARTICLE 7

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° *4767* présenté par *M. Savaery*

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEIROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

*Alinéa 3
Après le mot "64 ans"
Ajouter =*

ARTICLE 7

*Sauf pour les ouvriers qualifiés divers de type
industriel, 4*

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023
(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS-AMENDEMENT

à l'amendement n° 4762 présenté par D. Sawary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEIROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Alinéa 3.
Après le mot "64 ans"
Ajouter:
"Sauf pour les monteurs qualifiés en agencement et
en isolation."

ARTICLE 7

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° *4762* présenté par

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

*Article 3
Après le mot "66 ans"
Ajouter*

ARTICLE 7

Sauf pour *les carrossiers d'automobiles qualifiés*

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

S O U S - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° 4762 présenté par *N. Savary*

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Alivia 3

Après les mots "64 ans"

"64 ans"

Ajouter:

Sauf pour les mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien et réparation d'automobile.

ARTICLE 7

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023
(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n^o 4762 présenté par N. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

*Alicia 3
Après les votes
Ajouter:*

64 ans

ARTICLE 7

Sauf pour *les* *métalliers et ouvriers qualifiés.*

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

N°	
----	--

(n°s 368, 375, 373)

S O U S - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° *4762* présenté par *N. Savary*

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Alinda 3
Après les mots
Après

'64 ans'

ARTICLE 7

Sauf pour *les mécaniciens qualifiés en maintenance*
et entretien d'équipements non industriels.

OBJET

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

S O U S - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° 4767 présenté par

M. Sawary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

*Alinéa 3
Après les mots "64 ans"
Ajouter =
Sauf pour*

ARTICLE 7

*le diplômés qualifiés en
radiotélévision, électroménager et matériel électronique*
OBJET *salariés*

Cet amendement vise à exclure une catégorie professionnelle dont les conditions de travail ne peuvent pas permettre raisonnablement un allongement de la durée de cotisation jusqu'à 64 ans



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N ^o	
----------------	--

S O U S - A M E N D E M E N T

à l'amendement n^o 4762 présenté par M. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3

Après les mots : « janvier 1968 »

Ajouter les mots : « sauf pour *les amnésés victimes d'effets de ces substances*
causés par les bichromates alcalins ou alcalino-terreux »

OBJET

Cet amendement du Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain vise à exclure les travailleurs atteints de maladie professionnelle invalidante du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° 4762 présenté par M. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3

Après les mots : « janvier 1968 »

Ajouter les mots : « sauf pour *les autres victimes d'effondrements consécutifs*
causés par l'accide chronique »

OBJET

Cet amendement du Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain vise à exclure les travailleurs atteints de maladie professionnelle invalidante du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

S O U S - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° 4762 présenté par M. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3

Après les mots : « janvier 1968 »

Ajouter les mots : « sauf pour *les amés victimes d'affections cancéreuses
provoquées par l'aldéhyde formique et ses polymères* »

OBJET

Cet amendement du Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain vise à exclure les travailleurs atteints de maladie professionnelle invalidante du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N ^o	
----------------	--

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n^o 4762 présenté par M. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3

Après les mots : « janvier 1968 »

Ajouter les mots : « sauf pour *les autres victimes d'affections cancéreuses
provoquées par le trichloréthylène* »

OBJET

Cet amendement du Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain vise à exclure les travailleurs atteints de maladie professionnelle invalidante du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° 4762 présenté par M. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3

Après les mots : « janvier 1968 »

Ajouter les mots : « sauf pour *le armé victime de sur de combustion
du charbon* »

OBJET

Cet amendement du Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain vise à exclure les travailleurs atteints de maladie professionnelle invalidante du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° 4762 présenté par M. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3

Après les mots : « janvier 1968 »

Ajouter les mots : « sauf pour *les amnésés victimes par le bruis de nouvelle* »

OBJET

Cet amendement du Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain vise à exclure les travailleurs atteints de maladie professionnelle invalidante du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° 4762 présenté par M. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3

Après les mots : « janvier 1968 »

Ajouter les mots : « sauf pour *les autres victimes d'affections cancéreuses
provoquées par les goudrons de houille* »

OBJET

Cet amendement du Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain vise à exclure les travailleurs atteints de maladie professionnelle invalidante du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N ^o	
----------------	--

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n^o 4762 présenté par M. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3

Après les mots : « janvier 1968 »

Ajouter les mots : « sauf pour *les amés victimes d'affections causées par les ciments aluminosilicates de calcium* »

OBJET

Cet amendement du Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain vise à exclure les travailleurs atteints de maladie professionnelle invalidante du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

N°	
----	--

(n^{os} 368, 375, 373)

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° 4762 présenté par M. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3

Après les mots : « janvier 1968 »

Ajouter les mots : « sauf pour

les assurés victimes de spirochètoses
à l'exception des tréponématoses

OBJET

Cet amendement du Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain vise à exclure les travailleurs atteints de maladie professionnelle invalidante du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

S O U S - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° 4762 présenté par M. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3

Après les mots : « janvier 1968 »

Ajouter les mots : « sauf pour

et l'onysis

les assurés victimes de yérimonyxis

OBJET

Cet amendement du Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain vise à exclure les travailleurs atteints de maladie professionnelle invalidante du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

N°	
----	--

(n^{os} 368, 375, 373)

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° 4762 présenté par M. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3

Après les mots : « janvier 1968 »

Ajouter les mots : « sauf pour

*les assurés victimes de
pasteurelloses*

OBJET

Cet amendement du Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain vise à exclure les travailleurs atteints de maladie professionnelle invalidante du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° 4762 présenté par M. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3

Après les mots : « janvier 1968 » ,

Ajouter les mots : « sauf pour *les assurés victimes de*
sulfocarbonisme professionnel.

OBJET

Cet amendement du Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain vise à exclure les travailleurs atteints de maladie professionnelle invalidante du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.



PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

N°

DIRECTION
DE LA SEANCE

(n^{os} 368, 375, 373)

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° 4762 présenté par M. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3

Après les mots : « janvier 1968 »

Ajouter les mots : « sauf pour

*les assurés victimes de
particules en circulation dans les puits de
mine de charbon*

OBJET

Cet amendement du Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain vise à exclure les travailleurs atteints de maladie professionnelle invalidante du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° 4762 présenté par M. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3

Après les mots : « janvier 1968 »

Ajouter les mots : « sauf pour

*les autres victimes de
maladies professionnelles*

OBJET

Cet amendement du Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain vise à exclure les travailleurs atteints de maladie professionnelle invalidante du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° 4762 présenté par M. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3

Après les mots : « janvier 1968 »

Ajouter les mots : « sauf pour *les assurés victimes de particules
de fer et d'oxyde de fer*

OBJET

Cet amendement du Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain vise à exclure les travailleurs atteints de maladie professionnelle invalidante du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

N°	
----	--

(n^{os} 368, 375, 373)

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° 4762 présenté par M. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3

Après les mots : « janvier 1968 »

Ajouter les mots : « sauf pour

les *essais victimes d'organophosphorés*
anticholinestérasiques, phosphoramides et carbamates
hétérocycliques

OBJET

anticholinestérasiques.

Cet amendement du Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain vise à exclure les travailleurs atteints de maladie professionnelle invalidante du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N ^o	
----------------	--

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n^o 4762 présenté par M. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3

Après les mots : « janvier 1968 »

Ajouter les mots : « sauf pour

*les assurés victimes
d'ornithose-psittacose*

OBJET

Cet amendement du Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain vise à exclure les travailleurs atteints de maladie professionnelle invalidante du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.



PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

N°	
----	--

DIRECTION
DE LA SEANCE

(n^{os} 368, 375, 373)

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° 4762 présenté par M. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3

Après les mots : « janvier 1968 »

Ajouter les mots : « sauf pour

*les assurés victimes de
Malariaémie .*

OBJET

Cet amendement du Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain vise à exclure les travailleurs atteints de maladie professionnelle invalidante du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.



PROJET DE LOI

PLFRSS POUR 2023

N°	
----	--

DIRECTION
DE LA SEANCE

(n^{os} 368, 375, 373)

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° 4762 présenté par M. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3

Après les mots : « janvier 1968 »

Ajouter les mots : « sauf pour

*les assurés victimes de pneumopathies
d'hypersensibilité*

OBJET

Cet amendement du Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain vise à exclure les travailleurs atteints de maladie professionnelle invalidante du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N ^o	
----------------	--

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n^o 4762 présenté par M. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3

Après les mots : « janvier 1968 »

Ajouter les mots : « sauf pour *les assurés victimes de*
myastagmus professionnel.

OBJET

Cet amendement du Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain vise à exclure les travailleurs atteints de maladie professionnelle invalidante du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	
----	--

SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° 4762 présenté par M. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMÍN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3

Après les mots : « janvier 1968 »

Ajouter les mots : « sauf pour *les assurés victimes de charbon* »

OBJET

Cet amendement du Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain vise à exclure les travailleurs atteints de maladie professionnelle invalidante du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.



SOUS - A M E N D E M E N T

à l'amendement n° 4762 présenté par M. Savary

Mme LUBIN, M. KANNER, Mmes CONCONNE et FÉRET, M. FICHET, Mme JASMIN, M. JOMIER,
Mmes LE HOUEROU, MEUNIER, POUMIROL, ROSSIGNOL
et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

ARTICLE 7

Alinéa 3

Après les mots : « janvier 1968 »

Ajouter les mots : « sauf pour *les assurés victimes de carcinomes
hépatocellulaire provoqué par l'exposition au chlore
de vinyle monomère* »

OBJET

Cet amendement du Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain vise à exclure les travailleurs atteints de maladie professionnelle invalidante du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.